

# Crise de la zone euro : crise des Finances publiques ?

## Corrigé



## 1 - Les conséquences de la crise économique sur les PIIGS

### Exercice document 1

Ces tableaux donnent des informations sur la croissance économique, le chômage, la dette publique et le déficit budgétaire des cinq pays les plus fragiles de la zone euro, appelés de manière peu élégantes PIIGS par certains économistes : Portugal, Irlande, Italie, Grèce, Espagne. Les données portent sur la période comprise entre 2006 et 2011, ce qui permet d'observer la situation de ces pays avant, pendant et après la crise des subprimes (juillet 2007, USA).

**Le tableau sur la croissance économique** montre l'impact que la crise financière a eu sur le taux de croissance de ces pays. Alors qu'avant 2008, ces pays présentent des taux de croissance élevés (6 % pour l'Irlande, 4 % pour l'Espagne), la crise conduit à une forte récession puisqu'en 2009, l'Irlande présente un taux de croissance négatif (- 8 %) et la Grèce (- 4 %). La crise financière, conséquence de la crise des subprimes, s'est accompagnée d'un impact assez fort sur l'économie réelle.

Mécaniquement, la récession a pour conséquence une augmentation très forte des taux de chômage (analyse du **tableau sur le chômage**) : Grèce, 12 % de la population active. Irlande : 13 % et Espagne, 20 % soit une personne active sur 5.

Les stabilisateurs automatiques avec l'augmentation des dépenses publiques (**tableau sur la dette publique**) notamment les allocations chômage entraînent une augmentation de la dette publique. Grèce (120 % du PIB), Italie (moins de 120 %). On note que l'Espagne, en 2007, présente une situation budgétaire qui répond aux critères de Maastricht soit une dette publique inférieure à 60 % du PIB.

L'augmentation des dépenses publiques et la baisse des ressources budgétaires, conséquence du ralentissement de la croissance publique, crée un alourdissement important des déficits budgétaires (**tableau sur le déficit budgétaire**) : Grèce : - 15 % du PIB et Italie : - 12 % du PIB.

## Pour aller plus loin

### Croissance économique française

Les données sont obtenues à partir du tableau INSEE, intitulé : taux de croissance annuel. Elles portent sur une période plus large (1950-2011) que celle demandée dans le module. Pour les années 2000-2011, le taux de croissance annuel français présente un aspect cyclique avec des variations entre 0,5 % et 2 % avant la crise. La courbe indique une forte récession (- 3 %) avec un retour à la croissance sur la période « après » la crise financière de 2007. Les chiffres donnent un taux de croissance nul sur 2012.

### Chômage en France

Les graphiques proposés portent sur les périodes 1976-2012 (source Insee). Sur la période 2006-2012, les taux de chômage sont inférieurs à 10 %, avec une différence de 2 points entre les hommes (entre 6 % et 8 % de la population active masculine) et les femmes (8,5 % et 10 % de la population active féminine) et un profil à la baisse juste avant la crise financière. 2008 s'accompagne d'une augmentation du taux de chômage, avec un phénomène de rattrapage de la population masculine par rapport à la population féminine. Comme l'indique le commentaire, en juin 2012, le taux de chômage de la population active est de 9,8 %.

### Dette publique en France

Le dossier-décryptage sur le déficit public en France donne, en page 2, un graphique (source Insee) sur la dette au sens de Maastricht de décembre 1995 à décembre 2013. Alors qu'avant la crise, la France présentait des déficits publics proches des critères de Maastricht, soit de l'ordre de 60 % du PIB, la crise financière s'accompagne d'une augmentation de presque 20 points du déficit. En septembre 2012, il est évalué à presque 90 % du PIB.

### Déficit budgétaire

Dossier décryptage, page 3 : un diagramme du déficit budgétaire (source Eurostat) permet de montrer une forte augmentation du déficit budgétaire entre la période « avant » et « après » la crise. En 2009, le déficit budgétaire est de - 7,5 % du PIB. Les différentes politiques d'austérité tendent à réduire ce déséquilibre. En 2011, il est de - 5,2 % du PIB.



**Conclusion :** La France, à la différence des PIIGS, présente un profil moins contrasté : avant la crise, son taux de croissance est plus faible que certains pays de la zone euro comme l'Espagne ou l'Italie. Au moment du choc des subprimes, la France connaît une forte récession (- 3 %), moins importante cependant que certains de ces autres partenaires européens tels l'Irlande (- 8 %). Le graphique indique un retour rapide à un certain niveau de croissance. Aujourd'hui, par contre, la France souffre d'une croissance nulle.

En matière d'emploi, la France rencontre aussi de sérieuses difficultés avec des taux de chômage après la crise proches des 10 %. A noter l'Espagne dont le taux de chômage est de 20 % en 2010. Quant à la Grèce, alors qu'elle connaît en 2012 un taux de chômage de 25 %, juste après la crise, ce taux reste dans la moyenne (haute) européenne à 12 %.

En matière de dette publique, la France se situe dans la moyenne avec, en 2010, un volume de la dette publique de l'ordre de 85 % du PIB. A noter l'importance de la dette grecque en 2010 (130 %) et italienne (120 %).

En matière de déficit public : la crise de 2007 a alourdi le déficit français (- 7,5 % en 2009). Il est beaucoup moins important que celui de certains de ces partenaires européens comme la Grèce, l'Italie ou le Portugal qui ont demandé l'intervention du Fonds européen de stabilité financière (FESF) pour retrouver des niveaux d'endettement supportables.

## 2 - Les conséquences de la crise économique sur l'industrie française

### Exercices documents 2 et 3

1. Le document 2 présente le taux de croissance de la production manufacturière expliquée en fonction de l'évolution de la consommation, de l'investissement, des exportations et importations. Ce graphique montre une baisse tendancielle de la croissance de la production de biens et de services depuis 2000. La crise de 2007 accentue cette tendance avec un taux de croissance de la production qui devient négatif.

#### Remarques pédagogiques

*Une observation par secteur montre que ce sont les branches « caoutchouc et plastique », « informatique, électronique » et « pharmacie » qui sont les plus touchées. En moyenne, les autres branches ne connaissent pas d'augmentation de leur production. Seule la branche « raffinage » a un taux de croissance qui reste élevé depuis la crise (24 % en moyenne par an) (Source INSEE. Note et conjoncture).*

De 2000 à 2007, la demande, les exportations et importations soutenaient encore la production. 2007 voit une baisse de la croissance de ces composantes et un ralentissement important des investissements.

2. La compétitivité d'une entreprise est la capacité d'une entreprise à faire face à la concurrence tant sur les marchés extérieurs que sur son marché interne (*Dictionnaire d'Économie et de Sciences sociales-Jean-Yves Capul, Olivier Garnier-Édition Hatier*).

**La compétitivité-prix** intervient sur les coûts de production, coût des matières premières, coûts salariaux.

**La compétitivité hors-prix** ou compétitivité structurelle joue sur la qualité du produit, la fidélisation de la clientèle, l'effet réputation, la visibilité commerciale, le service après-vente, l'innovation etc...

3. Des coûts de production élevés, des marges de vente faibles qui entraînent une baisse des investissements en matière de recherche et de développement, le manque d'innovation.



### 3 - La solidarité européenne mise à l'épreuve

#### Exercices document 4

1. Trois groupes de pays se distinguent :

- Les pays excédentaires (Allemagne, Finlande...) à forte compétitivité : produits de hauts de gamme avec compétitivité hors-prix (qualité, réputation, innovation et SAV).
- Les pays intermédiaires (Italie, France) qui souffrent de la concurrence internationale avec des difficultés en matière de compétitivité-prix (coûts salariaux élevés) et des gains de productivité insuffisants sur des produits de moyenne gamme.
- Les pays déficitaires (Grèce, Irlande, Espagne). Pays dont les coûts salariaux sont élevés (compétitivité-prix) et avec un appareil productif faiblement développé (compétitivité-hors prix).

2. Il a été adopté le 24 mars 2011 par les Etats membres de la zone euro avec un certain nombre d'engagements concrets à prendre dans l'année qui suivait : Il instaure une coordination renforcée des politiques économiques entre Etats européens pour :

- **Renforcer** la compétitivité avec des ajustements en matière de salaires et de productivité.
- **Promouvoir** l'emploi avec des réformes du marché du travail, amélioration de l'éducation.
- **Rationaliser** les dépenses sociales avec la mise en place de règles budgétaires claires.
- **Améliorer** la surveillance du système bancaire, renforcer la stabilité financière.
- **Coordonner** les politiques fiscales européennes.

#### Exercice document 5

La commission européenne insiste sur l'interdépendance des économies et la nécessité de coordonner les politiques économiques des pays de la zone euro. Depuis le début de la crise, un certain nombre de mesures ont été prises. En 2012, certains dispositifs sont devenus permanents :

- Discipline budgétaire : avec le pacte de stabilité et de croissance (mesure temporaire) converti en Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) (mesure permanente) signé le 2 mars 2012.
- Le mécanisme européen de stabilité (MES) (mesure permanente) qui remplace le Fonds européen de stabilité financière (FESF) (dispositif temporaire) depuis octobre 2012.
- Le semestre européen (mesure permanente) qui engage les Etats à débattre ensemble des priorités économiques et budgétaires.
- La mise en place d'une Union bancaire avec un contrôle des banques nationales exercées par la BCE (Mesure permanente).
- La création d'autorité de surveillance et de régulation européenne (EBA/ESMA) des acteurs du secteur financier (mesure permanente).
- De nouvelles règles en matière de réglementation bancaire (les accords de Bâle)(mesure permanente).



## Approfondissement

La France connaît actuellement une grave crise de son appareil productif. Entre 2008 et 2012, l'industrie manufacturière a perdu 320 000 emplois soit 11 % de ses effectifs (*source : Alternatives économiques, « Peut-on encore sauver l'industrie française ? »*). Pour enrayer ce phénomène :

- des pôles de compétitivité ont été créés en 2004 afin de créer des synergies entre les grandes entreprises, universités, et PME.
- des crédits d'impôts pour la recherche (CIR) ont été proposés.

Plus récemment, le 6 novembre 2012, le gouvernement Ayrault a présenté un nouveau programme de mesures pour améliorer la compétitivité des entreprises françaises.

Sur les 35 mesures, on notera :

- Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).
- Une banque publique d'investissement (BPI) pour garantir le financement des PME.

**Voir :** [www.lafinancepourtous.com/Decryptages/Mots-de-la-finance/Banque-Publique-d-Investissement-BPI](http://www.lafinancepourtous.com/Decryptages/Mots-de-la-finance/Banque-Publique-d-Investissement-BPI)

D'autres mesures sont à envisager :

- La transposition de la directive européenne sur la réduction des délais de paiement des fournisseurs à moins de 60 jours. Mesure qui permettra d'augmenter la trésorerie des entreprises (mars 2013).
- La formation des salariés, le dialogue social, la reconversion de certains secteurs industriels...

**Voir :** [www.lafinancepourtous.com/Actualites/Le-pacte-pour-la-croissance-la-competitivite-et-l-emploi](http://www.lafinancepourtous.com/Actualites/Le-pacte-pour-la-croissance-la-competitivite-et-l-emploi)

